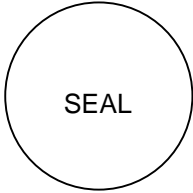


Court File Number



(Name of court)
at
Court office address

Form 25A: Divorce Order

Applicant(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Judge (print or type name)

Respondent(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Date of order

The court considered an application of (name)
on (date)

The following persons were in court (Give names of parties and lawyers in court. This paragraph may be struck out if the divorce is uncontested.)

The court received evidence and considered submissions on behalf of (name or names)

THIS COURT ORDERS THAT:

If the court decides that the divorce should take effect earlier, replace "31" with the smaller number.
1. (full legal names of spouses) who were married at (place) on (date) be divorced and that the divorce take effect 31 days after the date of this order.

(Add further paragraphs where the court orders other relief.)

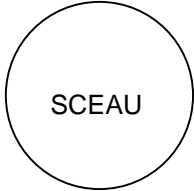
Put a line through any blank space left on this page.

Date of signature

Signature of judge or clerk of the court

NOTE: Neither spouse is free to remarry until this order takes effect, at which time you can get a Certificate of Divorce from the court office.

Numéro de dossier du greffe



(Nom du tribunal)

Formule 25A : Ordonnance de divorce

situé(e) au Adresse du greffe

Requérant(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Juge (écrivez le nom en caractères d'imprimerie ou dactylographiez-le)

Intimé(e)s

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Date de l'ordonnance

Le tribunal a entendu une requête de (nom) (date)

Les personnes suivantes étaient présentes au tribunal (Indiquez le nom des parties et des avocats présents. Ce paragraphe peut être biffé si le divorce n'est pas contesté.)

Le tribunal a recueilli des témoignages et entendu des observations au nom de (nom(s))

CE TRIBUNAL ORDONNE QUE :

Si le tribunal décide que le divorce devrait prendre effet plus tôt, remplacer « 31 » par le nombre de jours inférieur. 1. (nom et prénom officiels des conjoints) qui se sont mariés à (lieu) le (date) soient divorcés et que le divorce prenne effet 31 jours après la date de la présente ordonnance. (Ajoutez d'autres paragraphes si le tribunal ordonne d'autres mesures de redressement.)

Tracez une ligne horizontale en travers de tout espace laissé en blanc sur la présente page.

Date de la signature

Signature du juge ou du greffier du tribunal

REMARQUE : Aucun des conjoints ne peut se remarier avant que la présente ordonnance ne prenne effet, auquel moment vous pouvez obtenir un Certificat de divorce auprès du greffe.